Vos questions / nos réponses

Addiction au sexe.

Par Nocxito Postée le 18/08/2026 10:08

> Bonjour, Je ne sais pas si je suis au bon endroit, mais une amie m'a recommander ici, concernant une addiction au sexe, qui me fait très souvent (même pendant 5 min de pause) aller regarder du contenu X.. payer des escortes.. à un point où je me fous dans des galères financièrement pour tenter de "soulager" ses envies qui ne s'arrête pas. Que puis-je faire, où puis-je aller, contacter pour résoudre ce souci ? Cordialement.

Mise en ligne le 21/08/2026

Bonjour,

L'addiction au sexe est considérée comme une dépendance sans produit. Cela indique que la dépendance passe par un certains comportement mais pas ou pas forcément par une consommation de produits psychoactifs tels que la drogue, l'alcool ou les médicaments.

Nous ne sommes pas spécialisés pour vous répondre concernant l'addiction au sexe mais nous pouvons vous informer et vous orienter vers des professionnels qui pourraient vous apporter un soutien et vous aider à vous libérer de cette dépendance.

L'addiction que vous présentez a un impact financier important mais peut toucher également votre bien-être, vos relations, votre quotidien et votre santé.

Il existe des centres de soins en addictologie qui proposent des consultations individuelles, confidentielles et gratuites de psychologue, de médecin et de travailleurs sociaux et qui pourraient vous recevoir.
Un psychologue peut vous accompagner pour comprendre et mettre en place les changements dont vous avez besoin pour un mieux-être et vous libérer de votre addiction.

Un médecin addictologue peut vous accompagner à tout moment : avant, pendant ou après les temps d'arrêt et vous aider à apaiser les symptômes que vous vivez. Il peut s'agir de stress, d'angoisse, de troubles du sommeil ou de troubles physiologiques par exemple.

Le travailleur social peut évaluer votre situation avec vous et vous informer des soutiens possibles concernant l'aspect financier et matériel. Si vous avez par exemples des crédits, l'assistante sociale pourrait vous aider à vous organiser un gestion budgétaire mensuelle viable et éventuellement à alléger vos mensualités ou crédits afin de retrouver le contrôle de votre budget.

Ces différentes consultations peuvent être complémentaires.

Nous vous proposons ci-dessous, deux adresses de centre de soin en addictologie qui seraient adaptées et proches de chez vous. A Tours et Loches.
Ces centres accueillent les personnes ayant une addiction "sans produit" qui concerne les dépendances affectives et sexuelles.

Il vous sera aussi possible de trouver des réponses ou un soutien ponctuel à distance auprès de l'association KEPS dont nous vous mettons le lien du site ci-dessous.

KEPS propose une écoute pour toute personne cherchant à réduire les risques dans sa consommation de drogues, sa sexualité, ou souhaitant parler de sa santé mentale, par un animateur ou une animatrice spécialisé en réduction des risques et une psychologue formée aux addictions, entretien d'environ 30 minutes, service anonyme et gratuit
Pour être rappelé lors d'une permanence d'écoute (mercredi jeudi 14h-17h), envoyer un message via Instagram, Facebook ou formulaire de contact.

Bonne continuation dans vos démarches.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

CSAPA Loches

8, rue Descartes
37600 LOCHES

Tél : 02 18 37 05 67
Site web : www.chu-tours.fr/nos-services/
Accueil du public : Mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h30 et mercredi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 14h à 17h pour les jeunes et les familles sur rendez-vous.
Secrétariat : Du mardi au vendredi de 10h à 17h

Voir la fiche détaillée

Csapa 37 Tours-Centre

26, rue de Richelieu
37000 TOURS

Tél : 02 47 47 91 91
Site web : www.chu-tours.fr/
Accueil du public : Lundi au vendredi de 10h à 16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi. Consultations à la maison des adolescents sur demande.
Substitution : Délivrance des traitements de substitution pour les patients suivis.
Service mobile : le lundi et vendredi de 9h à 17h.

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h à 16h30

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- KEPS